



Sens du vote de FÉDÉRACTIVE à l'Assemblée générale SEB du 20 mai 2021 et Rapport de dialogue 2020

01. Sens du vote de FÉDÉRACTIVE

Chaque année, FÉDÉRACTIVE rend publics avant la tenue de l'Assemblée générale SEB, son analyse des résolutions et le sens de son vote.

FÉDÉRACTIVE approuvera toutes les résolutions et recommande de les approuver.

02. Rapport de dialogue

A. Formulation de la Raison d'Être et de la Mission de SEB

La loi Pacte (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) du 22 mai 2019 a invité les entreprises à formuler leur Raison d'Être et à définir leur mission. La politique de développement durable engagée et transversale du Groupe montre qu'une raison d'être se dessine déjà. FÉDÉRACTIVE encourage le Groupe à poursuivre la réflexion sur ce sujet en y associant ses parties prenantes et le Conseil d'administration, puis à communiquer sur celle-ci une fois définie. Travailler sur sa Raison d'Être permet d'entamer une réflexion sur la mission que l'entreprise se donne en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux de son activité. Celle-ci est alors une base pour définir un cap stratégique, orienter les choix, les actions et les innovations.

B. Formation des administrateurs sur les enjeux climatiques

Compte tenu des enjeux climatiques, les sociétés ont une grande responsabilité pour développer leurs activités et transformer leur modèle afin de minimiser leur impact sur la planète. Pour les accompagner, les conseils d'administration doivent monter en compétence sur ces sujets. A ce titre, FÉDÉRACTIVE suggère que les administrateurs de SEB se forment à ces questions.

C. Présentation de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) en Assemblée Générale

FÉDÉRACTIVE souhaite que la présentation de l'activité de l'entreprise faite à l'Assemblée Générale des Actionnaires fasse mieux ressortir la prise en compte de sa responsabilité sociale et environnementale. Cela permettrait de mettre davantage en avant les nombreuses initiatives prises par le Groupe et valoriserait la grande mobilisation de tous les collaborateurs.

D. Composition du Conseil d'administration

Dans le cadre de l'évaluation du Conseil d'Administration, FÉDÉRACTIVE a réitéré sa réserve concernant le nombre total d'administrateurs. Elle considère que ce nombre ne devrait pas dépasser 14 ou 15 membres. Par ailleurs, FÉDÉRACTIVE considère que le groupe familial fondateur ne doit plus prétendre à une majorité en Conseil, mais doit être simplement bien représenté pour conserver son influence.

Par ailleurs, FÉDÉRACTIVE, depuis plusieurs années, a formulé dans la procédure de sélection de ses administrateurs au Conseil d'administration de SEB la possibilité de nommer comme représentant une personne extérieure à la famille.

Communiqué FÉDÉRACTIVE du 3 Mai 2021